SOCIAL mag

Pêche en eaux profondes : Intermarché cède devant les ONG

Publié le: jeudi 31 mars 2016

Le distributeur français Intermarché a annoncé mardi dernier qu'il comptait faire évoluer ses pratiques de pêche et renoncer à la technique de pêche en eaux profondes, décriée par les associations pour son impact négatif sur les fonds marins.

Le chalutage en eaux profondes est une technique de pêche qui a beaucoup fait parler d'elle depuis quelques années. Plusieurs associations écologistes dénoncent en effet les effets dévastateurs de ce procédé qui détruit les fonds marins et les « raclant » pour pêcher les poissons. Une pétition, lancée en 2013 par l'association Bloom et relayée par les dessins de l'illustratrice Pénélope Bagieu, avait réussi à récolter plus de 900 000 signatures. Dans les dessins, c'était l'enseigne Intermarché qui était pointée du doigt à cause des mauvaises pratiques de sa flotte. Une mauvaise publicité dont ce serait bien passée l'entreprise.

Mardi, Intermarché a annoncé par communiqué de presse la mise en place d'un plan de pêche durable. A l'horizon 2025, plus aucun bateau de sa flotte n'aura recours au chalutage en eaux profondes. Une initiative lente qui va nécessiter 50 millions d'euros pour transformer les pratiques de pêche sans mettre en péril l'emploi des marins ni l'approvisionnement des magasins.